

Transmis pour information aux honorables membres de la

- Conférence des Présidents
- Commission des Pétitions
- Commission de la Santé et des Sports

Luxembourg, le 27 novembre 2020



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 17 NOV. 2020

Personne en charge du dossier:
Pascal Thill
☎ 247 - 82955

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le :
18 NOV. 2020

SCL: PET 1548 – 1735 / sp

Objet : Pétition n° 1548 – Mesures urgentes complémentaires contre le Coronavirus. Pandémie Globale.

Monsieur le Président,

Comme suite à la demande afférente de la Commission des Pétitions du 30 septembre 2020, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position de Madame la Ministre de la Santé sur la pétition n° 1548 relative à l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement


Marc Hansen



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Dossier suivi par: CARRILHO CARDOSO Patrick
Tel: 247 85512
Email: patrick.carrilhocardoso@ms.etat.lu

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L- 2338 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 10 novembre 2020

Concerne: réponse à la pétition n° 1548 de Monsieur Gustavo Adolfo STRASSENER
Réf. : 834xe9f55

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse de la soussignée à la pétition n° 1548 concernant des mesures urgentes complémentaires contre le Coronavirus de Monsieur Gustavo Adolfo Strassener.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

Paulette LENERT
Ministre de la Santé

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.:	SCL:
Entré le:	11 NOV. 2020
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	



Réponse de Madame la Ministre de la Santé à la pétition n° 1548 concernant des mesures urgentes complémentaires contre le Coronavirus de Monsieur Gustavo Adolfo Strassener.

De manière générale, la gestion de la pandémie de Covid-19 à laquelle le monde fait face depuis le début de l'année 2020 figure prioritairement sur l'agenda gouvernemental.

Au cours des derniers mois, le Grand-Duché de Luxembourg a constitué un stock national en matériel (équipements de protection, respirateurs etc.). Ainsi, dans le cas où une nouvelle pénurie en matière d'équipements se profilerait sur les marchés internationaux, le Luxembourg pourra faire recours à ce stock, qui devrait nous permettre de disposer du matériel nécessaire pendant une période d'au moins quatre mois.

Au printemps, le Gouvernement avait décidé d'une distribution gratuite de 50 masques chirurgicaux à tous les résidents luxembourgeois. Etant donné qu'il n'existe actuellement plus de pénurie en masque chirurgicaux et que chacun peut se procurer des masques dans les commerces de proximité, il n'est à l'heure actuelle pas prévu d'organiser une nouvelle distribution.

Au vu du développement des chiffres d'infection dans le courant du mois de mai, les mesures de confinement ont été progressivement assouplies. Selon les dispositions législatives de la loi modifiée du 17 juillet 2020 sur les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19, des restrictions demeurent en vigueur, notamment en ce qui concerne le nombre de personnes autorisées à se rassembler, l'organisation du secteur HORECA etc. Le port du masque reste obligatoire pour toutes les activités qui accueillent un public, dans les transports publics et lors de rassemblements mettant en présence plus de quatre personnes et ce jusqu'au 31 décembre 2020 au moins. En fonction de la situation sanitaire, les mesures et notamment celle du port de masque pourront être prolongées.

La pandémie de Covid-19 constituant désormais une menace globale, ne s'arrêtant pas aux frontières, le Luxembourg a décidé de ne pas fermer ses frontières estimant qu'une fermeture des frontières ne constitue pas de mesure efficace afin de contrer la propagation de la Covid-19.

Intitulé de la pétition:

Mesures urgentes complémentaires contre le Coronavirus. Pandémie Globale

But de la pétition:

Mesures complémentaires COVID-19

Motivation de l'intérêt général de la pétition:

Protection de la population au Luxembourg dans tout le territoire national contre la diffusion du Coronavirus COVID -19

Cette pétition demande au gouvernement les mesures urgents suivants:

-Le gouvernement Luxembourgeois devrait considérer la pandémie globale et le danger pour la population en toute priorité dans l'agenda gouvernemental par rapport à toutes autres démarches en cours à charge du Ministère des Affaires Etrangères.

-Approvisionnement en stock suffisant de masques de protection et nouvelles commandes auprès de la République Populaire de Chine en nombre suffisant pour toute la population.

-Distribution de masques de protection gratuits pour toute la population au Luxembourg jusqu'au 31.12.2020.

-Prolongation du confinement jusqu'au le 01.08.2020, avec l'éventuelle prolongation si nécessaire.

-Obligation de porter des masques de protection par toute la population jusqu'au le 31.12.2020.

-Fermeture immédiate effective et complète des frontières avec l'Allemagne, Belgique et la France jusqu'à l'élimination définitive de la pandémie globale.

-Interdiction d'arrivés de vols de passagers provenant de tous autres pays jusqu'au le 01.09.2020.

-Autorisation de déplacement dans les zones de frontières mentionnées, exclusivement pour tous employés frontaliers sur présentation d'un examen médical valable et l'attestation de l'employeur au Luxembourg, jusqu'au le 31.12.2020.

Dépôt: le 15.04.2020 à 12:21

Pétitionnaire: Gustavo Adolfo STRASSENER